

<u>Dépenses</u>	
Services professionnels et autres	0 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	0
Total	0 \$

président du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères concernant les dépenses projetées dudit comité pour étudier les éléments d'un accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, autorisé par le Sénat le 5 novembre 1987. Ledit budget supplémentaire se lit comme suit:

<u>Solde</u>	
Services professionnels et autres	8 105,00 \$
Transports et communications	1 500,00
Autres dépenses	250,00
Total	9 855,00 \$

Services professionnels et autres	102 891 \$
Transports et communications	3 250
Autres dépenses	13 105
	<u>119 246 \$</u>

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le JEUDI 17 décembre 1987 ATTESTÉ

Le Comité permanent de la régie intérieure, des budgets et de l'administration a examiné et approuvé le budget supplémentaire qui lui a été présenté par le

Le président
GUY CHARBONNEAU